



Recidive fraude assedic à deux reprises

Par **tiavb**, le **12/04/2013** à **15:36**

bonjour

je n'ai pas déclaré à deux reprises sur de courtes durées m'a reprise d'emploi. donc j'ai deux fois trop perçu. j'ai fait cela à cause de difficultés financières et aujourd'hui pole emploi me demande le remboursement . j'ai très peur d'aller en prison. je leur ai écrit pour leur expliquer la situation mais je l'ai quand même fait à deux reprises il y a donc récidive . je risque quoi ? cela représente environ 10000 euros. je leur ai précisé que je faisais tout pour les rembourser au plus vite en demandant un crédit . qu'en pensez vous?

merci

Par **amajuris**, le **12/04/2013** à **17:22**

bjr,

vous ne risquez pas la prison mais vous devrez rembourser la dette en négociant un échéancier.

mais attention à ce que vos remboursements soient suffisants pour que les intérêts de la dette ne soient pas trop importants.

cdt

Par **tiavb**, le **12/04/2013** à **20:02**

merci pour votre réponse mais êtes vous sûr qu'il n'y a pas de risque pénal s'il porte plainte